

AMÉNAGEMENT DE LA FRANCILIENNE

ENTRE A4 ET RN4

INFOCHANTIER

N° 4 MARS 2017

LANCEMENT D'UNE PHASE DE TRAVAUX ENTRE LA RD361 ET LA PASSERELLE DES BERCHÈRES



Une nouvelle phase de travaux, s'inscrivant dans le cadre de l'aménagement de la RN104 à 2 x 3 voies entre l'A4 et la RN4, est en cours sur la commune de Pontault-Combault. Plusieurs fermetures ont été nécessaires pour chaque sens de circulation afin de mettre en place les séparateurs béton et la signalisation temporaire nécessaires à la sécurité des usagers et des personnels intervenant sur le chantier.

Les travaux ont débuté par la libération et le décapage des emprises nécessaires à l'élargissement. Ils se poursuivent actuellement par la réalisation des nouvelles chaussées.

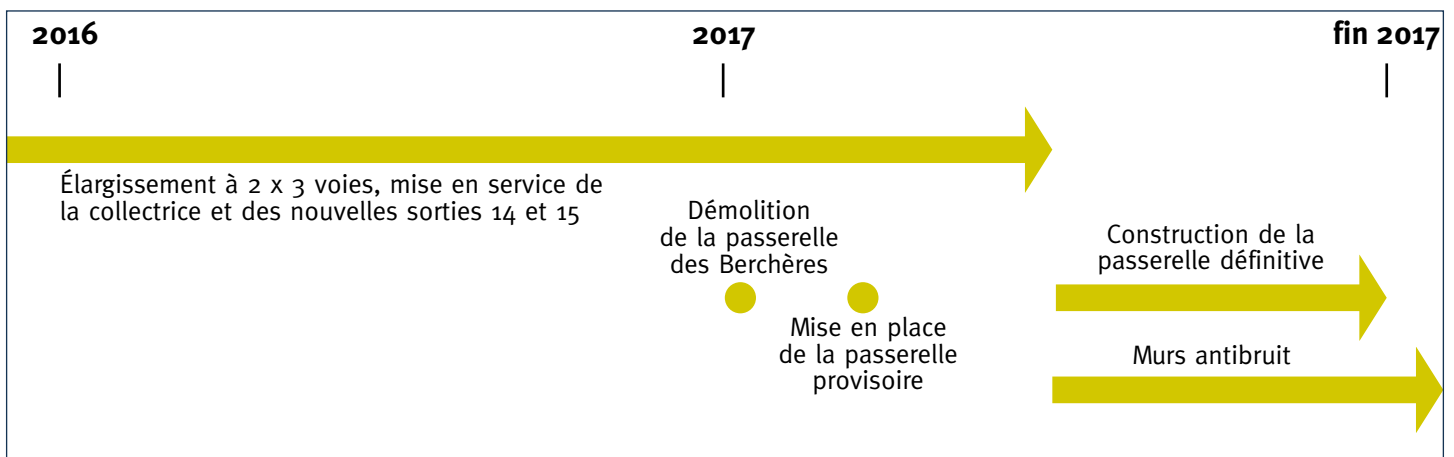
D'autres travaux accompagneront l'élargissement de cette section :

- création d'une collectrice destinée à sécuriser les échanges entre la RN104 et la voirie locale ;
- construction d'une passerelle piétons et cycles en remplacement de la passerelle des Berchères ;
- mise en place d'une aire de service ;
- construction de protections acoustiques ;
- refonte du réseau d'assainissement afin de collecter et traiter les eaux de ruissellement de la route.



La nouvelle phase de travaux

- 1 Élargissement de la chaussée à 2 x 3 voies.
- 2 Modification de la sortie sur la Francilienne extérieure : pour des raisons de sécurité des usagers, les sorties 14 et 15 sont regroupées sur une collectrice, c'est-à-dire une voie parallèle à la RN104. L'accès au parc d'activités des Arpents et à la RD361 se fera par l'intermédiaire du nouveau giratoire de l'échangeur avec la RD361, accessible depuis cette collectrice.
- 3 Création d'un giratoire d'accès au parc d'activités de Pontillault, au niveau de la sortie actuelle, desservant également la future aire de service.
- 4 Implantation d'une nouvelle aire de service en remplacement de l'aire de la Soubriarde qui a fermé en 2016.
- 5 Mise en œuvre d'un mur antibruit sur la butte de Pontault-Combault, dans la continuité des écrans réalisés au niveau de l'échangeur RD361, jusqu'à la station service sur la Francilienne intérieure.
- 6 Démolition de la passerelle des Berchères : construction d'une nouvelle passerelle offrant un meilleur cheminement piéton. Une passerelle provisoire sera mise en place en attendant la construction de la passerelle définitive.



Les impacts des travaux sur la circulation

Quelques fermetures nocturnes seront nécessaires pour réaliser ces travaux.

Pour toutes informations complémentaires sur les fermetures, rendez-vous sur : www.sytadin.fr

Fermeture de l'aire de la Soubriarde

Au mois de décembre, la station service de la Soubriarde a été fermée. Sa fermeture permet de réaliser et mettre en service la bretelle d'accès à la Francilienne extérieure depuis le boulevard de Beaubourg, dont le tracé interceptait l'entrée sur la station service.

Une nouvelle station service sera créée; l'accès se fera par un nouveau giratoire qui desservira également le parc d'activité de Pontillault.

Cette nouvelle station offrira un nombre de place de stationnement plus important et l'accès et la sortie se feront dans de meilleures conditions de sécurité.



La passerelle des Berchères

La démolition de la passerelle des Berchères, début janvier, permet l'élargissement de la chaussée de la RN104. En effet, la configuration et l'implantation des appuis de l'ouvrage ne permettaient pas d'ajouter une voie supplémentaire dans chaque sens de circulation. La démolition de l'ouvrage a eu lieu de nuit, sous fermeture totale de la RN104.



Un nouvel ouvrage sera mis en service fin 2017. Les accès à cette nouvelle passerelle seront également réaménagés, dont l'accès au parc des activités des Arpents, afin de mettre en place des rampes permettant aux personnes à mobilité réduite d'emprunter le cheminement piéton. Entre la démolition de la passerelle en janvier et la mise en service de la nouvelle passerelle fin 2017, une passerelle provisoire est prévue en avril 2017.

L'échangeur RN104 – RD361

Les deux giratoires, ainsi qu'une grande partie des bretelles d'entrée et de sortie, sont maintenant en service. La bretelle de sortie sur le giratoire Est depuis la collectrice sera réalisée après les travaux de la collectrice. Les travaux d'aménagement des abords ont commencé : aménagement paysager des giratoires, aménagement du barreau entre les deux giratoires et des abords des bassins, etc. Ils n'ont pas d'impacts sur les conditions de circulation.

Enfin, les deux passerelles permettant de franchir les bretelles du giratoire Ouest et d'assurer la continuité du cheminement piéton entre Émerainville et Pontault-Combault seront mises en place prochainement. Les travaux préparatoires ont débuté début 2017. Des fermetures nocturnes sont à prévoir.



Giratoire Est



Aménagement paysager



Giratoire Ouest

Protection contre les nuisances sonores : les engagements de l'État sont tenus

La Francilienne entre l'A4 et la RN4 atteint chaque jour pendant les périodes de pointe un niveau de bruit important : 70 décibels en journée et 65 décibels la nuit.

Le mur antibruit installé entre la RN104 depuis Paris et la passerelle des Berchères permettra de réduire ces nuisances sonores (cf infochantier n° 1). En effet, l'État s'engage à respecter des seuils réglementaires qui sont 65 décibels de jour et 60 décibels de nuit. Il tend toutefois à des objectifs acoustiques encore plus satisfaisants qui sont 60 décibels la journée et 55 décibels la nuit, soit une amélioration de 10 décibels par rapport au niveau actuel.

Suite à la mise en place de murs antibruit durant l'automne 2015 dans la commune d'Émerainville, des premiers résultats satisfaisants ont été mesurés par un bureau d'études extérieur à la DiRIF.

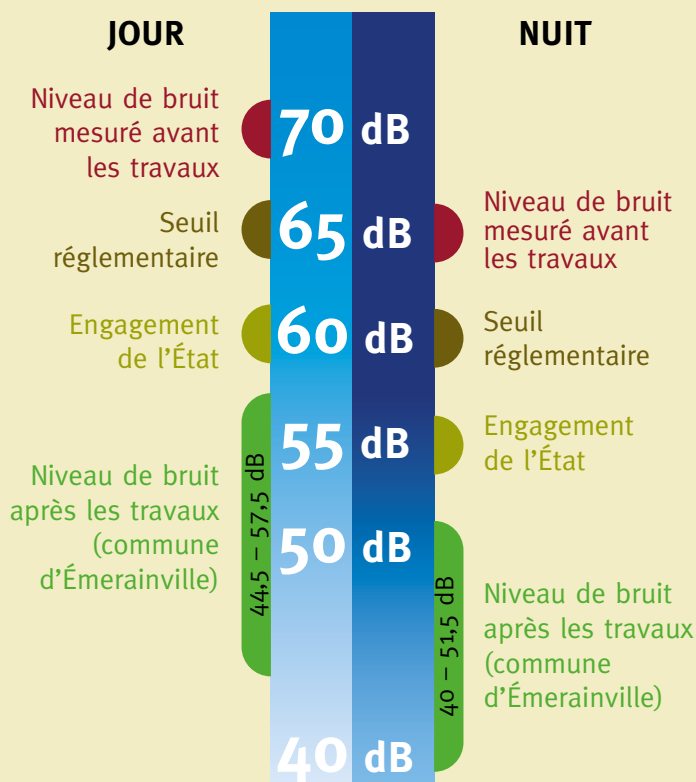
Cette campagne de mesures acoustiques s'est déroulée en novembre 2015 sur 4 jours, sous des conditions de mesures représentatives d'une situation courante : un trafic soutenu et des conditions météo favorables à la propagation sonore vers les habitations riveraines.

Les mesures acoustiques ont été réalisées à 2 mètres en avant de quinze façades d'habitations différentes, plus ou moins proches de la RN104.

Les résultats mesurés respectent les seuils réglementaires et les engagements fixés par l'État : le niveau sonore est de 44,5 à 57,5 décibels de jour et de 40 à 51,5 décibels de nuit.



Écran acoustique



communiquiez - Crédits photos : DIRIF

Conscients des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, nous mettons tout en œuvre pour les minimiser et vous remercions pour votre compréhension.

Des questions ?

La DiRIF est à votre écoute : pour toute question, demande d'information..., **contactez-nous à l'adresse :** francilienne.a4.n4.dirif@developpement-durable.gouv.fr

Vous pourrez retrouver les actualités du chantier sur notre site : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

